

**Ressources budgétaires pour l'année 2002 - Fixation de tarif  
d'objets promotionnels**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé d'ajouter un article à la liste des objets promotionnels de la Ville :

	Tarif 2001		Proposition 2002	Ecart
Stylo	10,00 F	1,52 €	1,60 €	+ 5,26 %

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 25 janvier 2002.*